



Le Biotin .



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES - N°10

PATRIMOINE



- Une péripétie peu connue de l'histoire du Biot -

Le siège du château des seigneurs de Rovorée

1290—1291

Les comptes de châtellenie sont une source privilégiée de l'histoire savoyarde médiévale. Dans ces volumineux rouleaux de parchemin conservés aux archives départementales de la Savoie (Chambéry), les dépenses et recettes des châtelains des comtes de Savoie sont consignées avec soin. Ces officiers ont des attributions judiciaires, fiscales et surtout militaires. Ils jouent un rôle essentiel dans les nombreuses opérations, armées opposant comtes de Savoie, comtes de Genève et sires ou dauphins de Faucigny aux XIII^e et XIV^e siècles.

L'un de ces actes contient une précision succincte mais intéressante. En 1290 ou plus probablement au cours de l'année 1291, les troupes du châtelain d'Allinges Antelme Portier, aux ordres du comte de Savoie, assiègent un mystérieux bâtiment dans la vallée d'Aulps. Les opérations durent seize jours, et concernent environ une quarantaine d'hommes coté assiégeants. On peut imaginer le cantonnement des gens d'arme protégés par de lourds pavails (boucliers) ou les carreaux d'arbalète filant vers le défenseur imprudent...

En confrontant cette information à d'autres sources, il est possible de reconstituer cet épisode de l'histoire du Biot de la manière suivante. On sait qu'une branche de la famille de Rovorée est liée au dauphin de Faucigny, ce dernier en guerre contre le comte de Savoie entre 1288 et 1293. Dans ces années, le représentant, le plus actif des Rovorée alliés aux Faucigny est le damoiseau de Rovorée dit « la Moille ».

Il s'agit probablement de l'assiégé.

La construction est décrite comme une *bastita* ou *bastimenta*, une bâtie, c'est-à-dire un édifice de taille modeste, régulier, géométrique de plan quadrangulaire dont la construction pourrait remonter aux années 1253-1253. Peut-être une simple grange fortifiée entourée de fossés.

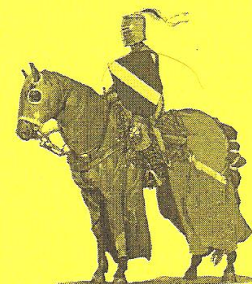
Sa localisation pose plus de problèmes. Trois sites ont pu servir de théâtre au siège des années 1290-1291 : l'actuel emplacement de la tour du Biot ; la partie ouest du lieu-dit La Moille ; le lieu dit La Marée à Richebourg.

Ce dernier site abrite lui aussi une construction défensive, le fameux *château de La Marée*, mais son aménagement semble plus tardif (XIV^e siècle). Bien que le site de la tour du Biot (ancienne église) occupe une position remarquable pour un ouvrage militaire, on lui préférera pour des raisons topographiques, toponymique, et parce que l'on devine toujours les restes d'ouvrages défensifs le site de La Moille. Il s'agit d'un élément, dans le système, de défense très complexe de la vallée d'Aulps.

Des fouilles archéologiques permettront peut-être un jour d'éclaircir cette facette peu connue de l'histoire du Biot.

Quand le bruit des armures et des machines de sièges résonnait dans le village.

Arnaud Delerce



Jean de Rovorée dit « La Moille »

Le Biot, 1291.

Vous croisez Jean de Rovorée dit « La Moille ».

A peu de choses près, il ressemble à ceci.

Le heaume (casque) de forme cylindrique est le modèle le plus usité par les cavaliers du XIII^e siècle.

Jean porte un gambison : une tenue matelassée en cuir permettant d'amortir les coups d'épée.

L'écu (bouclier) est en bois renforcé par du métal et décoré aux armes des Rovorée :

« De gueule à la bande d'argent », C'est-à-dire une bande blanche sur fond rouge.

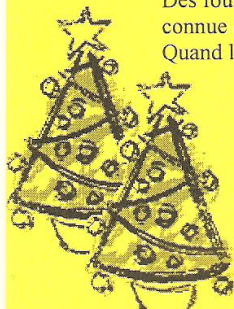
MOT DU MAIRE



Félicitations aux nombreux biotins qui par leurs efforts ont coloré notre village de mille couleurs scintillantes.

Nous voilà au cœur des plus belles et plus magiques fêtes de l'année.

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année, et vous donne rendez-vous aux différentes manifestations prévues pour cela autour d'un bon verre de vin chaud ainsi que le Samedi 8 Janvier à 11 h 30 à la salle des fêtes où l'on pourra échanger quelques idées sur les projets en cours et ceux à venir autour du verre de l'amitié.



C.C.V.A

Joyeuses Fêtes

MAIRIE

Le PLU ???...quesséksa? Encore une abréviation !...

C'est le nouveau nom donné au document d'urbanisme de la commune, Plan Local d'Urbanisme, depuis l'entrée en vigueur de la Loi SRU de décembre 2000.

Jusqu'à présent, il existait :

- un POS partiel du Col du Corbier, approuvé le 11 Mai 1990
- une carte communale partielle sur l'ouest du territoire, approuvé le 16 Juin 1999

Pour une meilleure gestion du Biot, le Conseil Municipal a décidé d'élaborer un PLU pour se mettre en conformité avec :

la loi SRU relative à la Solidarité et au renouvellement urbain
la loi relative au développement et à la protection de la montagne
la loi sur l'eau
La loi relative à la protection de la nature
La loi Paysage
La directive territoriale d'Aménagement des Alpes du Nord
Le schéma de cohérence Territoriale du Chablais
Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

Dura Lex , Sed Lex ! (proverbe latin)

Les nouvelles modalités d'élaboration du PLU invitent à une large concertation avec le public par l'organisation d'une exposition en Mairie, de réunions publiques, d'informations sur le bulletin municipal.

Dans un premier temps, c'est le diagnostic de la situation actuelle de la commune, l'étude paysagère et la mise en valeur du patrimoine bâti qui seront présentés. (à voir en mairie dès la fin décembre).

Simultanément, les élus élaborent le PADD, projet d'aménagement et de Développement Durable.

C'est un document d'orientation ayant attrait à tous les domaines (environnement , transport, habitat, tourisme...) qui décrit le contenu des projets communaux et fixe leur échéance.

Quelques pistes de réflexion ont déjà été retenues :

Affirmer le rôle fédérateur du chef-lieu pour y conserver les activités et lui redonner son caractère convivial (afin qu'il ne devienne pas un bourg « sans vie » et maintenir les pôles de vie existant sur les différents hameaux).

Préserver l'activité agricole, gage d'un certain entretien du paysage et développer les activités économiques pour favoriser la création d'emplois.

Maintenir un rythme d'accroissement démographique semblable aux dix dernières années (environ 1%) en proposant et en encourageant notamment l'offre de logements locatifs.

Préserver l'environnement et les paysages comme atout touristique, par rapport aux grandes stations voisines, en renforçant la liaison le Biot « Col du Corbier », en aménageant des itinéraires de promenades, en protégeant le bâti traditionnel et en encourageant sa réhabilitation.

En 2005, commenceront les études du plan de zonage et du nouveau règlement, en fonction des études actuellement menées sur l'assainissement collectif.

En résumé, tout sera mis en œuvre pour attirer de nouveaux habitants « à l'année » et redonner un nouveau souffle de vie au Biot.

Et comme on dit chez nous ... **Après le PLU vient le beau temps !...**



ETAT CIVIL

Naissance:

César Baptistin MOUCHET né le 14.11.2004, fils de Benoît Mouchet et Céline Defives domiciliés à « Gys »

Décès :

Marie, Joséphine, Clarisse VULLIEZ décédée le 22.10.2004

Alicia BERNET décédée le 05.11.2004

INFOS UTILES

MAIRIE

Horaires d'ouvertures au public :
MARDI - VENDREDI de 14h à 18h
JEUDI - SAMEDI de 9h à 12h
Tel/répondeur : 04 50 72 12 06

BIBLIOTHEQUE

LUNDI 16h30 - 18h
MERCREDI 14h30—18h00

Pendant les vacances scolaires
MERCREDI 14h30 à 16h30

DECHETTERIE

Horaires d'hiver :
du 15 Octobre au 15 avril
MERCREDI 13h -17h
SAMEDI 9h - 12h et 13h - 16h

LA POSTE

DU LUNDI AU VENDREDI 10h -12h
Levée de courrier à 12 heures
du lundi au vendredi
Tel : 04 50 72 13 60

OFFICE DE TOURISME

DU LUNDI AU VENDREDI
De 9h30 à 12h30 et
De 14h30 à 18 heures

Pendant les vacances scolaires

DU LUNDI AU SAMEDI
De 9h30 à 12h30 et
De 14h30 à 18h30
Tel : 04.50.72.12.28

LA PAROISSE

La veillée de NOEL sera célébrée :

Vendredi 24 Décembre
22 h 30 Eglise du Biot



RECENSEMENT



Recensement du 20.01.2005 au 19.02.2005 :

Enquête annuelle de recensement établie par l'INSEE.
Vous recevrez avant le 20.01.2005 un avis de pré information
sur les modalités du recensement.
Celui-ci sera réalisé par Madame MICHOUX Christiane.



PARENTS D'ELEVES



Quelques manifestations de l'année scolaire 2004/2005

Carnaval	: Mardi 08.02.05
Loto	: Samedi 26.02.05
Concours de belote	: Dimanche 03.04.05
Kermesse + repas	: Samedi 25.06.05

COMITE DE JUMELAGE



LESPERON



Une nouvelle rencontre de prévue pour le jumelage !

Une quinzaine de jeunes de 9 à 15 ans du centre de loisirs de Lesperon viennent découvrir le Biot et ses environs durant les vacances de Pâques.

Ils arrivent au centre Don Bosco, au cœur de notre village, le Jeudi 28 Avril au matin et repartiront le Lundi 02 Mai dans l'après midi.

Les jeunes « Lesperonnais » participeront à différentes activités (VTT, escalade, courses d'orientation...)

Autant de moments qui pourront être partagés avec les jeunes « Biotin »



Réservez leur un chaleureux accueil !

C.Michoux

L'ASSOCIATION DE CHASSE



L'association de chasse de le Biot a pour objet la gestion des espèces sauvages présentes sur son territoire.

Elle fait partie de la fédération départementale et elle est soumise à l'autorité de la direction départementale de l'agriculture. Les prélèvements effectués sur la faune font l'objet d'un plan de chasse, après des comptages organisés à l'échelon d'un massif. Exemple : le dernier comptage de chamois sur le massif de Tavanneuse (Montriond - St Jean d'Aulps - Abondance - Le Biot) a révélé la présence de 650 chamois.

L'augmentation de toutes les espèces de grand gibier (cerf - chevreuil et sanglier) en est le résultat positif sauf pour le sanglier qui crée des dégâts et dont nous essayons de stabiliser les effectifs.

Nous avons constaté plusieurs collisions routières ces dernières semaines et nous vous recommandons d'être vigilants quand vous circulez au lever du jour et à la tombée de la nuit car les animaux se déplacent beaucoup en cette période.

Notre but est de participer au maintien de la biodiversité de notre moyenne montagne, pour cela nous voulons aider au débroussaillage des pâturages d'altitude.

Tous les utilisateurs de cette nature qui nous entoure doivent être conscients de la préservation du milieu et cohabiter dans le respect de tous.

Le Président Tournier Gilbert

LA PAROISSE



Cette année , les enfants regroupés pour la catéchèse forment trois groupes pour les quatre communes du bas, ce qui représente une trentaine d'enfants. Les catéchistes sont des mamans bénévoles.

La nouvelle paroisse «St Guérin en vallée d'Aulps » vous propose toujours l'abonnement de son journal :

« Alpes 74 »

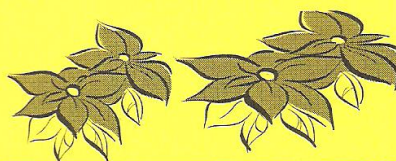
Pour 10 Euros par an.

S'adresser à Mme ISNARD Marie « Gys » Le Biot

L'église est très visitée durant l'année. Une équipe bénévole de fleurissement et d'entretien s'investit toutes les semaines. Les personnes qui veulent se joindre à cette équipe pour 2005 seront les bienvenues.

La communauté paroissiale souhaite de « JOYEUSES FETES DE NOEL » à tous.





ECOLES

Un trimestre d'école s'est écoulé. Les enfants ont bien travaillé et les vacances d'hiver sont méritées.

Depuis deux mois, les enfants de la classe des grands retrouvent Monsieur Morel Lionel tous les lundis et jeudis durant 45 minutes, pour apprendre à parler, lire ou chanter en anglais... autant d'activités qui les enchantent. Pour les élèves de CM2, c'est la troisième année d'enseignement de l'anglais : une bonne préparation à la sixième qui les attend !

Une fête a été organisée à l'école le Samedi 18 Décembre à 11 heures. Les enfants avaient préparé un superbe spectacle avec des chants, des sketches et des acrobaties pour le plus grand plaisir de leurs parents.

Le Père Noël en personne ne fut pas insensible à leurs prouesses et sut les récompenser comme il se doit.

Les enfants feront un stage de ski ou de surf (pour les plus confirmés) au mois de février prochain. Cette année, les écoles de le Biot et de Seytroux se sont regroupées afin de pratiquer cette activité ensemble : l'occasion pour les élèves des deux écoles de mieux se connaître et de former des groupes de niveau mieux adaptés aux compétences de chacun. Ce stage se déroulera sur le domaine skiable de la Grande Terche et comme l'année précédente, les enfants bénéficieront d'un forfait saison grâce à l'aide financière indispensable de l'Association des Parents d'Elèves.

D'autres projets et rendez-vous sont prévus. Nous vous en parlerons dans le prochain « Biotin ».

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Les institutrices.

L' ECHO D'OUZON

CONCERT DE FIN D'ANNEE :

Venez nombreux découvrir le nouveau répertoire de « l'Echo d'Ouzon »

et apprécier pour la 1ère fois au Biot

« Le Chœur de la Vallée d'Aulps »

Judi 30 Décembre 20 h 30 à l'église du Biot

Entrée gratuite

